LISTE DES RECOMMANDATIONS

N° de la recommandation	Recommandations	Acteurs concernés	Calendrier prévisionnel	Support / action
1	Développer les offres de sensibilisation puis de formation à l'IA à l'attention des élus et des agents des collectivités	Associations d'élus locaux, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), Centres de gestion (CDG)	3 ans	Action administrative
2	Impliquer le citoyen dans l'introduction de l'IA au sein des services publics locaux afin de s'assurer de l'acceptation citoyenne et de se prémunir contre un risque de déshumanisation des services.	Collectivités territoriales	3 ans	Action administrative
3	Dans les collectivités ayant la taille critique suffisante, mettre en place un management des données par un administrateur général des données (« Chief Data Officer »), un réseau de référents data, un Comité data ou une Direction de la donnée.	Collectivités territoriales	3 ans	Action administrative

4	Expérimenter des Comités territoriaux de la donnée pour faciliter le partage de données à des fins d'intérêt général et favoriser les échanges d'expérience.	Ministère de l'Intérieur (direction du management de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur – DMATES), collectivités territoriales	1 an	Circulaire
5	Structurer le développement des projets IA autour de collectivités « cheffes de file », capables de construire une expertise et de monter des projets proportionnés aux besoins des territoires.	Collectivités territoriales	5 ans	Action administrative
6	Confier aux Comités territoriaux de la donnée la mission d'animer le réseau des acteurs territoriaux de l'ingénierie IA (collectivités territoriales, acteurs institutionnels clés et partenaires privés) en vue de la démocratisation de l'IA parmi les collectivités.	Premier ministre, Collectivités territoriales	1 an	Circulaire

7	Dans l'attribution d'un marché public portant sur un outil IA, prendre en compte le bilan environnemental de cette IA.	Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (Ecolab), collectivités territoriales	3 ans	Action administrative
8	Créer une « bibliothèque nationale des projets IA développés par les collectivités » sous la forme d'une plateforme numérique. Les informations partagées dans cette bibliothèque porteraient par exemple sur l'impact environnemental du projet considéré.	Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (Ecolab), collectivités territoriales	3 ans	Action administrative
9	Sensibiliser et former les élus locaux et les cadres administratifs des collectivités au droit de la conformité, car dans le cadre d'un projet IA « il ne s'agit pas seulement de signer un contrat avec un sous-traitant, il faut s'assurer que celui-ci est aussi en conformité ».	Associations d'élus locaux, CNFPT, CDG	3 ans	Action administrative
10	Fixer à trois ans le délai de mise en conformité des collectivités territoriales concernées par la directive « NIS 2 ».	Ministère de l'Intérieur (direction générale des collectivités locales)	1 an	Loi

11	Établir une charte éthique de l'IA dans les collectivités territoriales (sur la base du volontariat) pour fournir un cadre de confiance au développement de leurs projets IA.	Collectivités territoriales	5 ans	Action administrative
----	---	-----------------------------	-------	-----------------------